

Sociolinguistique, dialectologie et dialectométrie : pédagogie du test d'intercompréhension

Babacar FAYE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Résumé : Le présent article pose les principes d'une approche sociolinguistique de la dialectologie. En effet, une étude dialectologique peut avoir une approche génétique, une approche anthropologique ou une approche sociolinguistique comme dans cet article en partant de la notion de variation dialectale qui distingue une dialectologie classique et une dialectologie urbaine qui renvoie plus ou moins à ce que l'on nomme *sociolinguistique* aujourd'hui et dont l'objet est d'établir une covariance entre langue(s) et société(s). Dans ce travail, cette approche pose la problématique de la dialectologie quantitative et ses implications. Pour la compréhension des calculs dialectométriques, la méthodologie a consisté en une comparaison de ressources documentaires afin de construire une approche sociolinguistique de la dialectologie. Cette approche documentaire a été complétée par une introspection qui a permis de créer un corpus théorique qui donne les outils nécessaires pour mener une enquête dialectologique dans une situation réelle. Cette visée pédagogique du propos a non seulement permis de schématiser la relation qui existe entre la sociolinguistique et la dialectologie mais également a jeté, pour les étudiants, les bases d'une démarche pour calculer le taux d'intelligibilité entre dialectes, le taux d'intercompréhension et le taux de véhicularité.

Abstract: This article raises a question regarding the principles of a sociolinguistic approach to dialectology. Indeed, a dialectological study can have a genetic approach, an anthropological approach or a sociolinguistic approach as in this article by starting from the notion of dialectal variation which distinguishes a classical dialectology and an urban dialectology which refers more or less to what is called *sociolinguistics* today and whose aim is to establish a covariance between language(s) and society(ies). In this work, this approach raises the issue of quantitative dialectology and its implications. To understand dialectometric calculations, the methodology consisted of a comparison of documentary resources aimed at building a sociolinguistic approach to dialectology. This documentary approach was supplemented by an introspection which made it possible to create a theoretical corpus which provides the tools necessary to carry out a dialectological investigation in a real situation. This pedagogical aim of the subject not only made it possible to schematize the

relationship which exists between sociolinguistics and dialectology but also laid, for the students, the bases of an approach to calculate the intelligibility rate between dialects, the intercomprehension and vehicularity rates.

Mots-clés : dialectologie, dialectométrie, intercompréhension, véhicularité, dialecte de référence

Keywords: dialectology, dialectometry, intercomprehension, vehicularity, reference dialect.

Introduction

Ce travail, au-delà de la théorie sur les liens entre la sociolinguistique et la dialectologie, a des visées pédagogiques pour nos étudiants qui ont des difficultés à comprendre l'approche quantitative de la dialectologie et à effectuer les exercices dialectométriques.

Il faut dire que l'institution de la sociolinguistique s'est faite contre l'idée de « la linguistique en elle-même et pour elle-même » de Saussure¹ car cette linguistique formelle ne pouvait rendre compte du phénomène de la variation qui est le principe organisateur de la dynamique linguistique. Il est à constater qu'aucune langue n'est parlée d'une manière monolingue. Toutes les langues naturelles sont plurielles même si cette pluralité est reléguée au second plan par la linguistique de la langue au détriment de la linguistique de la parole. Cette situation conduisit les linguistes de terrain à insister sur la nécessité de travailler sur l'usage réel dans des groupes sociaux concrets. C'est ainsi qu'il faut comprendre les travaux de Labov sur l'accent. En effet, c'est avec Labov² qu'apparaît véritablement l'orientation vers l'étude de la diversité linguistique en rapport avec les comportements sociaux dans un même espace linguistique et dans la même époque. Avant cette orientation sociale, la dialectologie renvoyait à l'étude de la variation géographique ou historique. Il s'agit d'une science qui étudie les idiolectes d'un groupe linguistique fixé dans un espace donné et dont la taille est variable ; ce qui peut entraîner des spécifications au sein de ce même groupe. C'est une branche de la linguistique consacrée à l'étude des différences régionales d'une langue ou les différences linguistiques qui apparaissent à travers les âges. Cette définition renverra à ce que l'on nomme dialectologie classique dans ce travail.

Quant au dialecte, il se définit alors par « un ensemble de particularités telles que leur groupement donne l'impression d'un parler distinct des parlers voisins, en dépit de la parenté qui les unit »³. C'est dire que le dialecte tout court n'existe pas comme on peut le comprendre de l'extérieur, c'est « le dialecte de » qui existe. C'est dire que le dialecte est toujours en rapport avec d'autres parlers qui forment avec lui un ensemble renvoyant à une origine génétique.

Ce que la sociolinguistique apporte à la dialectologie c'est l'étude du rapport entre les différentes variétés pour ne pas dire dialectes présentes dans une société donnée. En sociolinguistique comme en dialectologie, tout changement social trouve une explication dans le fait de langage et tout changement langagier trouve une explication dans le changement social. Cette covariance sera explicitée dans un schéma qui établit le rapport entre la sociolinguistique et la dialectologie.

La méthodologie a consisté en une comparaison de ressources documentaires afin de construire une approche sociolinguistique de la dialectologie. Cette approche documentaire a été complétée par une introspection qui a permis de créer un corpus théorique dont la méthodologie est applicable *in situ*. L'objectif est donc d'aider nos étudiants à effectuer des calculs dialectométriques mais aussi

¹ SAUSSURE Ferdinand de, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

² LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.

³ MAROUZEAU J., 1951, *Lexique de la Terminologie Linguistique*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, p.75.

à avoir les outils nécessaires pour mener une enquête dialectologique dans une situation réelle.

1. Sociolinguistique et dialectologie

1.1. Dialectologie classique

De l'extérieur, la dialectologie peut être vue comme l'étude de parlers locaux ; ces parlers étant souvent vus comme inférieurs. Pour ce qui concerne l'espace francophone, cette idée d'infériorité nous est parvenue par les stigmates de l'imposition du dialecte francien qui deviendra la langue, poussant ainsi les autres parlers au rang de dialecte ou pire, au rang de patois.

Mais sur le plan scientifique, l'objet majeur de la dialectologie qui s'intéresse essentiellement à l'oral, sans s'interdire de travailler sur l'écrit quand il existe, est l'étude comparative de parlers encore marqués par leur oralité, appelés dialectes et disséminés dans un espace géographique ou temporel, censés appartenir à un parler mère appelé langue. Il s'agit alors de déterminer le degré de parenté entre ces dialectes en vue de déterminer la carte linguistique ou de reconstruire l'arbre généalogique des parlers en question. Mais le terme peut porter à confusion par rapport à la sociolinguistique du fait de la linguistique anglo-saxonne qui a toujours désigné par « dialect » aussi bien les variétés géographiques que les variétés sociales. Pour saisir la distinction entre dialectologie et sociolinguistique, nous parlerons de dialectologie classique et de dialectologie urbaine ou sociale. En effet, la dialectologie classique comporte deux niveaux : étude de la variation dans l'espace-temps et l'autre niveau concerne la variation dans l'espace géographique. Son objectif est d'étudier le degré de parenté et d'intercompréhension entre les parlers, classer un ensemble de parlers, etc. Il peut être également un outil d'aménagement linguistique pour la codification des langues à tradition orale ou un outil de valorisation des parlers considérés comme périphériques.

Quant à la dialectologie urbaine, elle renvoie à la sociolinguistique.

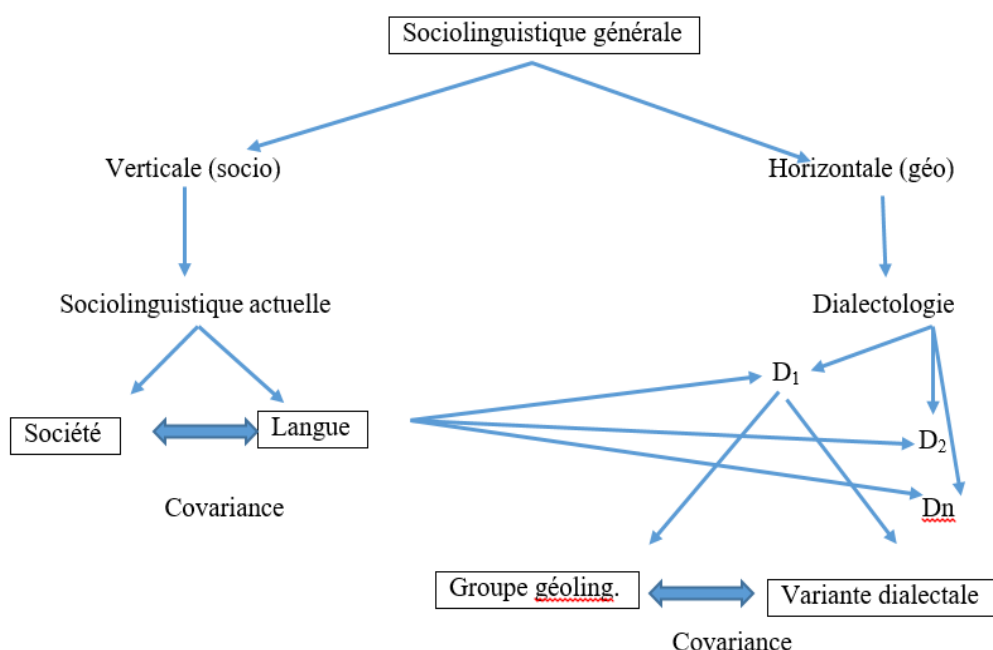
1.2. Dialectologie urbaine ou sociolinguistique

Une variation peut se produire à l'intérieur d'une même zone géographique et dans la même époque. Dans ce cas, on peut parler de dialectologie urbaine ou sociale. C'est avec les travaux de W. Labov (1976) qu'apparaît véritablement l'orientation vers l'étude de la diversité linguistique en rapport avec les comportements sociaux dans un même espace linguistique et dans la même époque. Cette dialectologie sociale entend mettre en relation certaines variations linguistiques et la position sociale des locuteurs (variation diastratique). C'est dire que dans une même région et à une même époque, des locuteurs ayant des caractéristiques sociales différentes s'expriment différemment. Dans une enquête qui a inauguré la linguistique variationniste, Labov a montré que l'emploi du /r/ à New York est effectivement stratifié en fonction des classes sociales. Plus on grimpe dans l'échelle sociale, le /r/ est présent et plus on descend, plus il tend à s'amenuiser.

Un même locuteur peut aussi varier son discours selon la situation de communication. Par exemple un enseignant dans sa classe peut être amené à réaliser toutes les négations en « ne...pas » alors qu'en contexte non formel il peut omettre le « ne », en s'adaptant donc à la situation de communication (c'est la variation diaphasique). Ces types de variation diastratique et diaphasique renvoient à la sociolinguistique actuelle qu'on peut assimiler à une dialectologie urbaine ou sociale.

1.3. Schéma hiérarchique entre sociolinguistique et dialectologie

Tout en hiérarchisant et en explicitant la distinction entre dialectologie (classique) et sociolinguistique, le schéma suivant essaie de matérialiser la double covariance d'une part, entre langue et société et, d'autre part, entre dialectes et les groupes qui les parlent.



L'approche sociolinguistique de la dialectologie impose une vision sociolinguistique générale des liens entre parlers (langue, dialecte ou autre taxonomie) et sociétés. À partir de là, on distingue une sociolinguistique verticale et une sociolinguistique horizontale. La sociolinguistique verticale se consacre à l'établissement des rapports entre langues et sociétés (le terme sociolinguistique actuel est souvent réservé à cet aspect) ; et la sociolinguistique horizontale dont l'objectif est de décrire les liens entre les variantes géographiques ou historiques d'une même langue (c'est cet aspect qui renvoie à la dialectologie). Il est à remarquer que le terme dialectologie tout court renvoie, et renverra dans ce travail, à la dialectologie classique.

La covariance désigne ici le renvoi d'un groupe social à un certain parler qui est lui-même lié aux conditions sociales de ce groupe. Aussi bien en sociolinguistique qu'en dialectologie, la relation de covariance entre faits sociaux et faits langagiers réside dans le fait que tout changement social trouve une

lecture et une explication dans les faits de langage, et tout changement langagier trouve une explication dans le changement social.

D_1, D_2, D_n dans le schéma désignent des dialectes qui renvoient à la langue mais nous devons admettre que la différence entre langue et dialecte n'est pas toujours évidente en linguistique car cela tient souvent à des considérations extralinguistiques, extrascientifiques. La classification statutaire des idiomes découle de fonctions socio-politico-historiques qu'ils remplissent ou que l'on veuille qu'ils remplissent. De façon générale, le terme « langue » charrie une connotation positive alors que le « dialecte » est chargé négativement.

1.3. Distinction entre langue et dialecte⁴

Le dialecte est une variété d'une entité plus englobant appelée langue et qui se différencie des autres dialectes de cette même langue par un certain nombre de caractéristiques phonétiques, morphologiques, lexicales, syntaxiques, et qui est utilisé par un groupe restreint localisable dans une zone géographique bien déterminée. Ce dialecte reste plus ou moins compréhensible par l'ensemble des locuteurs de l'entité linguistique englobant. La différenciation entre langue et dialecte est surtout liée à des facteurs extralinguistiques.

1.3.1. Le facteur Politique

Une langue serait un dialecte qui a réussi à devenir le parler officiel d'un grand groupe ou d'un Etat par une politique consciente qui l'impose. Le français par exemple est un dialecte de la langue d'oïl qui a pris le dessus sur les autres variantes grâce à une politique linguistique agressive. En effet, cette politique est matérialisée par un texte juridique, « l'ordonnance de Villers-Cotterêts », signé par le roi de l'époque, François I^{er} en 1539, et qui privilégie le français au détriment du latin jusque-là en vigueur.

1.3.2. Le facteur social

Une langue serait un dialecte ayant obtenu un prestige social, c'est le parler de ceux qui détiennent le capital socioculturel. C'est par là qu'il possèdera en premier une tradition littéraire qui alimentera son prestige. En 1647, dans son ouvrage intitulé « Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire »⁵, Vaugelas, grammairien, exposera les principes de son travail basés sur des considérations extralinguistiques. Il s'agit d'un travail essentiellement idéologique qui hiérarchise les usages en considérant que « le bon usage » est l'usage de « la plus saine partie de la Cour » ; et donc pour bien

⁴ Nous faisons la synthèse de recherches qui ont abouti à cette distinction (lire :

-FOURQUET Jean, 1968, « Langue, dialecte, patois », dans *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, p.569-596 ;

- HIRST Daniel, 2010, « Quand est-ce qu'un dialecte devient une langue ? », dans *La langue et l'être communicant. Hommage à Julio Murillo*, Éditions du CIPA, p.179-190).

⁵ Claude Favre de Vaugelas, [1647]1981, *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Éditions Ivrea.

parler ou bien écrire, il faut s'y conformer. Dans cette conception, c'est la haute société qui détient la langue, la bonne variante.

1.3.3. Le facteur hiérarchique lié à l'imaginaire du standard

L'idiome standard est identifié comme « la langue » et est souvent la langue officielle théoriquement unifiée alors que le dialecte est caractérisé par sa diversité. La représentation de « la langue » amène à donner une image négative des autres parlers de cette même langue, considérés comme inférieurs, comme parlers locaux. La langue relève d'une variété haute alors que le dialecte est une variété basse. Les pays, comme la France, qui ont adopté la politique linguistique : « une langue, un État » sont des exemples où la standardisation amène cette dichotomie entre langue et dialecte.

1.3.4. Le facteur démographique

Le critère de la démographie fonctionne comme une norme statistique qui impose une certaine légitimité. Le nombre de locuteurs est un élément important dans la classification des parlers. En effet, une langue serait un idiome parlé par le plus grand nombre.

1.3.5. Le facteur historique

Sous l'angle diachronique, il est possible de considérer la différence entre langue et dialecte. Les dialectes seraient des idiomes ayant une origine commune ; cette origine étant considérée comme la langue. Donc le terme « langue », du point de vue historique, est lié à un instant bien déterminé, à un moment synchronique alors que le dialecte est lié à la diachronie.

1.3.6. Le critère de l'intercompréhension

La compréhension mutuelle peut être considérée comme un critère de démarcation entre langue et dialecte. Les locuteurs de parlers différents qui se comprennent parleraient des dialectes de la même langue ; et les locuteurs qui ne se comprennent pas parleraient des dialectes ou des langues différentes. Pour Marouzeau « On appelle langue, par opposition à dialecte, un idiome nettement différencié de tout autre, et tel que les sujets parlants d'un autre groupe ne le comprennent pas sans apprentissage »⁶.

Quant à Peyraube, cité par Daniel J. Hirst, il avance que « Les linguistes estiment habituellement que deux idiomes appartenant à une même famille sont des langues - et non des dialectes - si leurs locuteurs ne se comprennent pas entre eux »⁷. En effet, entre le *seereer siin* et le *seereer saafi*, il n'y a pas d'intercompréhension, donc quand bien même ils seraient qualifiés de

⁶ MAROUZEAU J., 1951, *Lexique de la Terminologie Linguistique*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, p.133.

⁷ HIRST Daniel, 2010, « Quand est-ce qu'un dialecte devient une langue ? », dans *La langue et l'être communicant. Hommage à Julio Murillo.*, Editions du CIPA, p.7.

« *seereer* », sans doute pour des causes culturelles, ce ne sont pas des dialectes d'une même langue mais des langues à part entière selon le critère de l'intercompréhension. L'établissement de ce critère d'intercompréhension nécessite une méthodologie bien déterminée.

2. Dialectométrie et test d'intercompréhension

La dialectométrie renvoie à une utilisation de grandes quantités de données pour l'interprétation mathématique et statistique de données contenues dans des Atlas linguistiques. Son objectif est donc la quantification de données dialectométriques en vue de mesurer les écarts entre les parlers. Le terme vient du dialectologue toulousain Jean Séguy en 1973 dans le cadre de travaux autour de l'Atlas linguistique de la Gascogne (France). À la suite de Séguy et autre Goebel, Malgoubri, dans le cadre de la dialectologie africaine, le définit comme « un procédé par lequel on mesure la distance ou la proximité linguistique entre deux dialectes ou deux localités pour tirer toutes les conséquences de telles mesures. La distance linguistique se mesure à la proportion des traits particuliers et la proximité linguistique à la proportion des traits communs »⁸.

Le test d'intercompréhension est un exemple de calcul dialectométrique.

2.1. Test d'intercompréhension

Le test permet de mesurer le degré d'intercompréhension entre les locuteurs représentant différents dialectes d'une même langue. Il est appliqué à des adultes ou à des enfants en âge d'aller à l'école, c'est-à-dire suffisamment mûrs sur le plan linguistique. Le test soumis aux enfants semble plus fiable car ces derniers n'ont pas, en principe, encore voyagé ; leurs parlers restant donc les plus indigènes possibles.

2.1.1. Le principe du test

Cela consiste à produire des phrases simples (les mêmes phrases) exprimées dans les différents dialectes dont on veut mesurer l'intercompréhension. Pour une initiation, nous prendrons seulement deux dialectes pour simplifier les calculs dialectométriques. Les phrases d'un dialecte donné sont soumises aux enfants qui parlent l'autre dialecte et vice versa. Un code de compréhension est affecté à chaque enfant (à la question de la compréhension de chaque phrase, l'enquêteur cochera « pas du tout », « passable » ou « bien compris »). A titre indicatif, cinq (5) phrases constituent le corpus de base dans ce travail d'introspection. A la fin de l'enquête, on obtient un pourcentage d'intelligibilité permettant de voir le dialecte le plus compris qui sera le dialecte de référence.

Les mêmes phrases ont été traduites à la fois en D₁ (dialecte 1) et en D₂ (dialecte 2).

D₁ /D₂ : signifie que les informateurs appartenant à D₂ sont soumis aux phrases de D₁ et c'est ainsi qu'il faut lire tous les tableaux.

⁸ MALGOUBRI Pierre, 2018, *Recherches dialectométriques, dialectologiques et détection d'un dialecte de référence*, Ouagadougou, PUO, p.27.

Chaque fiche correspond à un informateur de D_2 comprenant D_1 ou D_1 comprenant D_2 . Pour ce corpus théorique, quatre (4) informateurs ont été choisis pour chaque dialecte : fiche = informateur. Dans une enquête réelle, au niveau des tableaux, on écrira les phrases à la place des chiffres.

2.1.2. Cas théorique

A) Constitution du corpus

Fiche 1 : D1/D2

Phrases	Niveau de compréhension		
	Pas du tout	passable	Bien compris
1	X		
2			X
3			X
4			X
5		X	

Fiche 2 : D1/D2

Phrases	Niveau de compréhension		
	Pas du tout	passable	Bien compris
1		X	
2			X
3			X
4		X	
5	X		

Fiche 3 : D1/D2

Phrases	Niveau de compréhension		
	Pas du tout	passable	Bien compris
1		X	
2			X
3		X	
4			X
5	X		

Fiche 4 : D1/D2

Phrases	Niveau de compréhension		
	Pas du tout	passable	Bien compris
1		X	
2		X	
3			X
4			X
5		X	

Fiche 1 : D2/D1

Phrases	Niveau de compréhension		
	Pas du tout	passable	Bien compris
1		X	
2			X
3			X
4			X
5		X	

Fiche 2 : D2/D1

Phrases	Niveau de compréhension		
	Pas du tout	passable	Bien compris
1		X	
2			X
3			X
4			X
5			X

Fiche 3 : D2/D1

Phrases	Niveau de compréhension		
	Pas du tout	passable	Bien compris
1			X
2		X	
3			X
4			X
5			X

Fiche 4 : D2/D1

Phrases	Niveau de compréhension		
	Pas du tout	passable	Bien compris
1	X		
2			X
3	X		
4			X
5			X

B) Exploitation

a) Taux d'intelligibilité et dialecte de référence

Après avoir constitué le corpus, on se servira d'un autre tableau d'exploitation qui quantifie le niveau de compréhension des locuteurs de D1 et de ceux de D2 afin de déterminer le taux d'intelligibilité, le dialecte de référence et le taux d'intercompréhension.

- Pour D1/D2, c'est-à-dire quand on demande aux locuteurs du dialecte 2 s'ils ont compris les phrases exprimées en D1, sachant qu'on a 4 informateurs de D2, on obtient le tableau suivant :

Niveau de compréhension	%
Pas du tout	$\frac{\text{Nombre de réponses}}{\text{Nombre de réponse possibles}} \times 100 = 15$ %
Passable	$\frac{8}{20} \times 100 = 40$ %
Bien compris	$\frac{9}{20} \times 100 = 45$ %

- Le taux d'intelligibilité de D1/D2 est de 35 % ; il faut comprendre que seule la ligne « bien compris » nous intéresse pour l'intelligibilité totale.
- Pour D2/D1, on obtient le tableau ci-après en suivant le même processus :

Niveau de compréhension	%
Pas du tout	$\frac{\text{Nombre de réponses}}{\text{Nombre de réponse possibles}} \times 100 = 10$ %
Passable	$\frac{4}{20} \times 100 = 20$ %
Bien compris	$\frac{14}{20} \times 100 = 70$ %

- Le taux d'intelligibilité quand les locuteurs du dialecte 1 essaient de comprendre les phrases qui ont été exprimées en D2 est de 70 %.
- D'après le dépouillement, le dialecte 2 est le mieux compris donc c'est le dialecte de référence. Cela donne une indication pour une éventuelle politique linguistique dans cette zone géographique.

Par ailleurs, il faut comprendre que plus le nombre de dialectes augmente, plus les combinaisons se multiplient. Ainsi, pour 3 dialectes D1, D2 et D3, on aura 6 combinaisons:

D1/D2 ; D1/D3 ; D2/D1 ; D2/D3 ; D3/D1 ; D3/D2.

b) Taux d'intercompréhension

Il suffit d'établir la moyenne des « bien compris » :

$$\frac{45 + 70}{2} = 57,5 \%$$

- Le taux d'intercompréhension entre D1 et D2 est de 57,5 %.

Quand le taux d'intercompréhension dépasse 50 %, on peut dire que les locuteurs des deux dialectes se comprennent vraiment. Autour de 30, 40%, on ne peut pas affirmer qu'il n'y a pas d'intercompréhension, il faudra juste dire qu'il y a moins de compréhension. Il faut vraiment que le pourcentage soit très faible pour considérer qu'il n'y a pas d'intercompréhension et qu'éventuellement les dialectes peuvent appartenir à un même air linguistique (union de langues) sans être de la même famille. En effet, « Il arrive souvent que des langues géographiquement voisines se regroupent indépendamment de leur origine. Plusieurs langues d'un même domaine géographique et historico-culturel peuvent manifester des traits de similitude, quand bien même cette ressemblance provient d'un voisinage prolongé et d'un développement parallèle, et non d'une origine commune. Pour de tels groupements de langues formés sur une base non génétique, nous proposons le terme d'*union de langues* »⁹.

La famille de langues, elle, renvoie à un groupe de parlers pratiqués dans des espaces géographiquement voisins et partageant des traits qui proviennent d'une origine commune. Les traits communs identifiés dans ce cas sont hérités d'une source linguistique commune. En dialectométrie, la différence et/ou la ressemblance sont quantifiables.

D'autres formules permettent de calculer le pourcentage de différence (PD) ou le pourcentage de ressemblance (PR).

Pour ce faire, Malgoubri estime que 800 à 1500 mots suffisent pour faire une enquête dialectométrique fiable. En traduisant ces mots dans les deux dialectes en étude, l'enquêteur choisira l'aspect à mesurer (phonologique, morphologique, lexical, syntaxique etc.). À travers les travaux de Goebel (1981), on a :

$$PD = \frac{\text{Nombre de différences}}{\text{Nombre de différences} + \text{Nombre de ressemblances}} \times 100$$

$$PR = \frac{\text{Nombre de ressemblances}}{\text{Nombre de ressemblances} + \text{Nombre de différence}} \times 100$$

Dans ce cas, si on pose $PD + PR = 100$, alors $PD = 100 - PR$ et $PR = 100 - PD$. Cela suppose que le principe de l'alignement est respecté, c'est-à-dire que par exemple les éléments d'un suffixe sont comparés aux éléments de l'autre suffixe qui est au même niveau.

D'autres aspects, comme le taux de véhicularité, peuvent être mesurés.

2.2. La Véhicularité d'un parler

⁹ SERIOT Patrick (éd.), 1996, *N.S. Troubetzkoy : L'Europe et l'humanité. Écrits linguistiques et paralinguistiques*, Liège, Mardaga, p. 121.

2.2.1. Langue véhiculaire¹⁰

Appelée aussi « lingua franca », la langue véhiculaire est une langue utilisée pour la communication entre des groupes qui n'ont pas la même première langue. Elle est caractérisée par une faible différenciation dialectale et une intercompréhension quasi complète sur l'ensemble de l'aire linguistique en question.

La langue véhiculaire peut être la langue d'un groupe humain, choisie parmi d'autres langues de groupes en présence : c'est le cas, entre autres, du wolof au Sénégal, de l'anglais dans le monde, du haoussa au Nigéria (cette langue est présente dans 20 États sur 36 que compte la Fédération du Nigéria). Elle peut être également une langue composite empruntant aux différents codes de l'aire géographique. C'est le cas du lingala au Congo. Le cas du latin est édifiant. En effet, jusqu'à la fin du XV^e siècle, le monde intellectuel de l'Europe occidentale n'a qu'une langue de savoir et de foi, le latin des clercs, dont l'emploi et la graphie sont fixés par des règles strictes, et dont l'enseignement est appelé « grammatica » ou art de la langue écrite. La valeur du latin, qui n'est la langue maternelle de personne c'est bien d'être « grammatisée » ce qui veut dire contrôlée par un appareil descriptif, et reproduite en principe à l'identique d'une génération à une autre. Pour rappel, dans toutes les universités occidentales, les thèses étaient écrites, voire soutenues en latin qui était la langue véhiculaire de l'activité académique. Cette fonction véhiculaire apparaît de manière très symbolique encore aujourd'hui à travers les devises des universités : ex. *lux mea lex, sigulum universitatis dakarensis* de l'UCAD.

2.2.2. Le taux de véhicularité d'une langue ou d'un dialecte

On définit le taux de véhicularité d'un parler par le rapport entre les locuteurs qui l'ont comme véhiculaire et la population totale. Il faut ajouter que la fonction véhiculaire appuyée d'une langue a tendance à simplifier le système de celle-ci. En effet, la situation du wolof parlé en ville en ce qui concerne le traitement des classificateurs est un exemple intéressant pour illustrer cette tendance structurelle des langues à fonction véhiculaire. En effet, les noms en wolof ne comportent pas de marque de genre grammatical et ce sont les déterminants définis, qu'on appelle classificateurs, qui portent les marques de nombre et sont placés après. Un classificateur est formé d'une consonne et d'une voyelle. Pour le singulier vous avez b g k m s j l w; pour le pluriel on a y et ñ. Pour la voyelle, on met généralement i, et pour exprimer l'éloignement on met a. En wolof, chaque mot est appris avec son classificateur mais un système non rigoureux (car il y a beaucoup d'exceptions) semble se dégager : la consonne du classificateur est liée à la consonne initiale du nom. Exemple **muus mi**, **gaal gi**, **Safara si**, etc.

L'évolution dans le langage urbain liée au phénomène de l'économie linguistique et à la fonction véhiculaire montre que tous les classificateurs semblent se réduire

¹⁰ Lire :

- CALVET Louis Jean, 1981, *Les langues véhiculaires*, Paris, Que sais-je ? PUF.
- CALVET Louis Jean, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

en « bi »¹¹. C'est dire qu'en parole (et même à l'écrit), la généralisation du « bi » n'entame en rien la communication. Dire **gaal bi** ne choquera pas outre mesure votre interlocuteur. Pour les emprunts individuels, il suffit de mettre « bi » devant le mot emprunté et le tour est joué : la ficelle = ficelle bi ; le livre = livre bi ; l'ordinateur = ordinateur bi.

Il faut dire que cette véhicularité d'une langue ou d'un dialecte peut être mesurée. On définit le taux de véhicularité d'un parler par le rapport entre les locuteurs qui l'ont comme véhiculaire (c'est-à-dire qui ne l'ont pas comme langue première mais qui la parlent) et la population totale. Soit le parler x :

$$Tx = \frac{\text{Nombre qui n'ont pas x comme véhiculaire}}{\text{Population totale}}$$

2.2.3. Cas théorique

- **Exemple 1** : Dans une zone linguistique où l'intercompréhension est assurée, 2 000 000 de personnes parlent x, parmi eux, 900 000 l'ont comme langue première. Quel est le taux de véhicularité de x ?

Réponse 1:

$$Tx = \frac{(2\,000\,000 - 900\,000)}{2\,000\,000} \times 100 = 55 \%$$

Le taux de véhicularité de x est de 55 %.

- **Exemple 2** : Sur une population de 2 000 000 habitants où 3 dialectes parfaitement intelligibles entre eux sont pratiqués, D₂ en compte 400 000 et D₃ 800 000. Quel est le taux de véhicularité de D₁ ?

Réponse 2 :

$$TD_1 = \frac{2\,000\,000 - (400\,000 + 800\,000)}{2\,000\,000} \times 100 = 40 \%$$

Le taux de véhicularité de D₁ est de 40 %.

L'interprétation du taux de véhicularité et celui de l'intercompréhension nécessite souvent une analyse qualitative supplémentaire pour compléter les manquements du caractère formel de la dialectométrie. Et c'est là où la sociolinguistique apparaît.

Conclusion

Seul le critère d'intercompréhension ne semble pas être suffisant pour définir de façon certaine la frontière entre langue et dialecte. En effet, si l'on considère un continuum entre plusieurs dialectes, il est possible que l'intelligibilité soit assurée en suivant la chaîne des voisins immédiats sans que les deux extrêmes ne se comprennent. Aussi, faut-il associer le critère sociopolitique. En effet, le facteur

¹¹ THIAM Ndiassé, 1990, « L'évolution du wolof en milieu urbain sénégalais : le contexte dakarois », *Plurilinguisme*, n°2, p.10-37.

politique est déterminant dans le fait que le norvégien et le suédois soient des langues à part entière alors qu'elles sont très proches.

Il y a d'autres limites de la dialectométrie. Le monde scientifique est maintenant unanime sur le fait qu'il est bénéfique d'apprendre d'abord dans sa langue première. Mais pour cela il faut la connaître et cette connaissance n'est pas quantifiable à tout point. Cette première entrée théorique dans la dialectométrie peut servir, au-delà de l'exercice universitaire, à réaliser une enquête de terrain en situation. Dans ce cas, l'établissement de données dialectométriques doit être combiné d'une enquête sociolinguistique pour servir une véritable politique linguistique qui prend en compte les langues nationales.

Bibliographie

- CALVET Jean Louis, 1981, *Les langues véhiculaires*, Paris, Que sais-je ? PUF.
- CALVET Louis Jean, 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.
- DALBERA Jean-Philippe, 2013, « La trajectoire de la dialectologie au sein des sciences du langage. De la reconstruction des systèmes dialectaux à la sémantique lexicale et à l'étymologie », *Corpus*, n°12, p. 173-200.
- FOURQUET Jean, 1968, « langue, dialecte, patois », *Le langage, Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, Gallimard, p. 569-596.
- GADET Françoise, 2003, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GOEBLE Hans, 1981, « Eléments d'analyse dialectométrique (avec application à l' AIS) », *Revue de Linguistique Romane*, n°45, Strasbourg, p. 349-420.
- HIRST Daniel, 2010, « Quand est-ce qu'un dialecte devient une langue ? », dans *La langue et l'être communicant. Hommage à Julio Murillo.*, Editions du CIPA, p.179-190.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- MALGOUBRI Pierre, 2018, *Recherches dialectométriques, dialectologiques et détection d'un dialecte de référence*, Ouagadougou, PUO.
- MARCELLESI J.-B. & GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*. Larousse Université.
- MAROUZEAU J., 1951, *Lexique de la Terminologie Linguistique*, Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- MÖHLIG W., 1986, *La méthode dialectométrique appliquée aux langues africaines*, Berlin, Dietrich Verlag.
- SAUSSURE Ferdinand de, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SEGUY Jean, 1973, *La dialectométrie dans l'atlas linguistique de la Gascogne*, Strasbourg, RLiR n°37.
- SEROT Patrick (éd.), 1996, *N.S. Troubetzkoy : L'Europe et l'humanité. Écrits linguistiques et paralinguistiques*, Liège, Mardaga.
- THIAM Ndiassé, 1990, « L'évolution du wolof en milieu urbain sénégalais : le contexte dakarais », *Plurilinguisme*, n°2, p. 10-37.